

SPORT

Les Challenges Gardois 2025

Le Conseil départemental du Gard vous présente les Challenges gardois 2025, une série d'événements sportifs qui vous feront découvrir les magnifiques paysages de notre département à travers des courses de trail, de VTT ou de duos nocturnes.

Publié le 24/01/2025 -- Temps de lecture: 15 minutes



Les Événements de 2025

Challenge des Trails:

Débutez l'année en beauté avec le Challenge des Trails, qui débute à Quissac le 26 janvier. Préparez-vous à courir à travers des sentiers pittoresques et à relever des défis passionnants tout au long de l'année.

Dix courses sont organisées sur le territoire du 26 janvier au 14 décembre 2025.

Challenge VTT:

Enfourchez votre VTT et partez à l'aventure sur des parcours variés et techniques. Que vous soyez débutant ou expert, il y a une course pour vous !

Neuf rendez-vous aux quatre coins du Gard du 2 février au 29 juin 2025

Trophée des Duos Nocturnes :

Vivez une expérience unique en participant aux courses nocturnes en duo. Équipez-vous de vos lampes frontales et préparez-vous à des moments inoubliables sous les étoiles.

De Saint Hilaire-de-Brethmas à Domessargues en passant par Uzès c'est 8 rendez-vous nocturnes qui vous sont proposés.



L'année dernière, les Challenges gardois ont rassemblé une communauté sportive incroyable :

- Plus de 10 000 participants au Challenge des Trails
- · Près de 900 participants au Trophée des Duos Nocturnes
- Près de 3 000 participants au Challenge VTT

Les 62 VTTistes des 20 catégories ont été honorés en fin d'année 2024, les coureurs lauréats de l'édition 2024 seront récompensés fin janvier 2025.

Des événements sportifs pleine nature :

Chaque événement est organisé avec une attention particulière à la réduction de notre empreinte écologique.

Les 3 organisateurs de ces Challenges s'engagent à **respecter des engagements éco-responsables**, comme par exemple, l'utilisation de gobelets compostables ou encore des parcours créés sans impacter la nature.

La collectivité conduit également une politique de gestion durable des espaces naturels avec une démarche qualité sur les équipements liés aux pratiques de pleine nature.

Inscrivez-vous dès maintenant!

Les inscriptions pour les Challenges gardois 2024 sont ouvertes! Rendez-vous sur les sites ci-dessous pour vous inscrire et obtenir toutes les informations nécessaires sur les parcours et les modalités de participation.

Ne manquez pas cette occasion de vivre des moments sportifs exceptionnels et de partager des souvenirs inoubliables avec vos collèques et amis.

Rejoignez-nous et relevez les défis gardois en 2025!

Infos et inscriptions:

• Pour les duos : facebook.com/tropheegardoisduosnocturnes

• Pour les trails : www.trail-gard.com

• Pour le VTT : www.challengegardoisvtt.fr

Paroles d'élus :

« Le Gard abrite des espaces naturels remarquables, qui servent de terrain de jeu à de nombreux sportifs.

Le Conseil départemental du Gard, eu égard à ses compétences, est à la fois un acteur dans la démocratisation des activités de pleine nature et un garant de la préservation des espaces naturels. Le balisage des espaces, la prévention des conflits d'usage et la limitation de l'impact environnemental des activités sportives sont autant de points d'attention pour le Conseil départemental. Dans le cadre du développement des pratiques de pleine nature et du renforcement de leur accessibilité, la collaboration entre le service Attractivité du territoire, le service Eau et valorisation du patrimoine naturel et le service Sports et jeunesse est amenée à perdurer pour faire prévaloir une pratique responsable... c'est ce que nous souhaitons et que nous avons notamment acté dans notre nouvelle feuille de route définie dans le Schéma départemental des Sports 2023/2027. »

Françoise LAURENT-PERRIGOT

Présidente du Conseil départemental du Gard,

Vincent BOUGET

Conseiller départemental délégué aux Sports



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- Hôtel du Conseil départemental : de 8h00 à 17h00

 Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

 Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

<u>04 66 76 76 76</u>